

LA CHARTE

Projets

Citoyens

**Projets
citoyens**

EN-MARCHE.FR

Les Projets Citoyens

La République En Marche ! offre à ses Adhérents la possibilité de porter des Projets Citoyens, afin de démontrer par l'action qu'on peut changer la vie au niveau local et d'ancrer durablement le Mouvement dans les territoires, même en dehors des échéances électorales.

Les Projets Citoyens doivent être conformes aux lois et réglementations en vigueur, à l'ordre public et aux bonnes mœurs, ainsi qu'aux principes et valeurs ci-dessous décrits.

Les critères d'un Projet Citoyen

Un Projet Citoyen est une **action locale créée par un adhérent** de La République En Marche ! qui vise à **améliorer concrètement le quotidien des habitants**. Ces Projets ont notamment vocation à :

- **Renforcer le lien social et aider les personnes en difficultés**
- **Mettre en œuvre la transition écologique et solidaire**
- **Agir en faveur de l'éducation, de la culture et de la citoyenneté**
- **Favoriser l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle**
- **Promouvoir l'accès au numérique, l'innovation et l'entrepreneuriat**
- **Lutter contre les discriminations**

Les Projets Citoyens

Pour être référencé sur la plateforme en-marche.fr, le Projet Citoyen doit impérativement remplir les critères suivants :

1 Être avant tout local

Il ne peut s'agir de mettre en place des partenariats internationaux ou de porter une politique nationale.

C'est : un système d'échange de services entre voisins pour créer du lien social.

Ce n'est pas : un projet national pour promouvoir les échanges Nord-Sud.

2 Avoir un impact concret et positif sur le quotidien des habitants

Il ne peut s'agir d'événements à visée uniquement informative (ex. conférences) ou consultative (ex. porte-à-porte). De tels événements peuvent être créés par ailleurs sur la plateforme.

C'est : des visites aux personnes âgées pour lutter contre la solitude.

Ce n'est pas : une conférence sur la géopolitique de l'Amérique latine.

3 Être porté par des marcheurs

Il ne peut s'agir d'un projet porté par un seul Adhérent, ou par des personnes sans aucun lien avec le Mouvement localement.

C'est : une opération de nettoyage de rivière menée par un comité local.

Ce n'est pas : une distribution alimentaire des Restos du Coeur.

4 Être tourné vers l'ensemble des citoyens

Le Projet Citoyen doit toucher des non-Adhérents.

C'est : une aide aux collégiens pour trouver un stage en entreprise hors de leur réseau familial.

Ce n'est pas : un événement convivial entre Adhérents.

Les Projets Citoyens

5 Être efficace

Il s'agit de privilégier les projets où les Marcheurs ont un rôle utile à jouer. En particulier, si le besoin est déjà couvert efficacement par un acteur local, il est préférable de nouer un partenariat ou d'apporter son soutien à cet acteur.

C'est : des permanences dans les zones rurales pour accompagner les habitants dans leurs démarches numériques.

Ce n'est pas : un centre d'hébergement d'urgence dans une zone déjà couverte par la Croix Rouge.

6 Être inclusif et non clivant

Le Projet Citoyen n'est pas une action politique au sens traditionnel : elle n'a pas vocation à diviser.

C'est : une distribution de produits alimentaires issus de circuits courts.

Ce n'est pas : soutenir une association de riverains contre une autre.

7 Être à but non lucratif

Le projet ne peut en aucun cas donner lieu à un enrichissement personnel ou servir les intérêts d'une entreprise commerciale.

C'est : un "arbre à clichés" pour faire prendre conscience des préjugés et discriminations.

Ce n'est pas : un porte-à-porte pour faire connaître la solution d'une entreprise.

Les Projets Citoyens

Engagements du Porteur de Projet

Le Porteur de Projet s'engage à :

- **Ne pas changer le contenu de son Projet Citoyen** sans en avoir au préalable discuté avec le Responsable Engagement Citoyen et se conformer au thème de son projet
- **Travailler en bonne intelligence avec tous les animateurs** du Mouvement localement (animateurs locaux, équipe départementale, coordinateurs régionaux...)
- **Respecter les valeurs du Mouvement**, telles que définies dans la Charte et se comporter de façon loyale et respectueuse à l'égard de LaREM, des autres Adhérents et des tiers
- **Favoriser des formes d'implication collectives** et permettre à tous d'exercer leur citoyenneté en promouvant le respect des principes de non-discrimination des personnes dans l'engagement, l'égalité participation des femmes et des hommes, l'équilibre entre les générations et entre les milieux socioculturels
- **Ne pas créer un Projet Citoyen à des fins d'enrichissement personnel** ou professionnel ou de mise en avant de sa personne ou d'un groupe de personnes
- **Garantir la sécurité de tous** les Adhérents et non-Adhérents à tous les stades de réalisation du Projet Citoyen
- **Respecter les lois et règlements en vigueur** et respecter les droits de Propriété Intellectuelle afférents aux Contenus du Site

LA RÉPUBLIQUE
En Marche !